

Communiqué : VI^e réunion ministérielle sectorielle de l'Aménagement du territoire de la Grande Région « Une vision prospective transfrontalière pour la Grande Région » (16/01/2020)

Communiqué par: Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

Le 16 janvier 2020, le ministre de l'aménagement du territoire, Claude Turmes, a invité ses homologues de la Grande Région à la VI^e réunion sectorielle Aménagement du territoire. Initiée en 2009, la tenue de réunions sectorielles ministérielles régulières dans le domaine de l'aménagement du territoire a pour but de mieux agencer la coopération transfrontalière en la matière, d'en garantir une cohérence opérationnelle pérenne et un fonctionnement structurel optimal.

Ont ainsi participé à cette rencontre :

- Le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg, Claude Turmes
- Le Vice-Président de la Wallonie, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire, Willy Borsus
- Le Vice-Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Antonios Antoniadis
- La Secrétaire d'État du Ministerium des Innern und für Sport, Rheinland-Pfalz, Nicole Steingaß
- Le Vice-Président de la Région Grand Est, Franck Leroy
- Le Président du Conseil départemental de la Moselle, Patrick Weiten
- La 1^e Vice-Présidente du Conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle, Valérie Beausert-Leick
- Le Vice-Président du Conseil départemental de la Meuse, Stéphane Perrin
- Le conseiller diplomatique auprès du Préfet de région Grand Est, Philippe Voiry
- Le chef de département de l'aménagement du territoire du Ministerium für Inneres, Bauen und Sport, Saarland, Hans-Peter Rupp

Schéma de développement territorial de la Grande Région

La réunion ministérielle a eu pour but principal de débattre des objectifs à atteindre et des mesures à adopter en vue de la mise en application d'un développement territorial et d'une planification territoriale conjoints dans l'espace de coopération sur base des travaux menés ces dernières années en ce qui concerne le projet Interreg V A Grande Région *Schéma de développement territorial de la Grande Région (SDTGR)*.



Le projet s'inscrit dans l'objectif spécifique 8 (« renforcer les coopérations transfrontalières dans le domaine de la R+D en vue de faire de la Grande Région un territoire d'excellence ») du programme Interreg V A Grande Région. Il a débuté le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 4 ans. Le budget total estimé de ce projet est de 1.491.627,41 €, dont 801.263,27 € de fonds FEDER.

- *Quatre cahiers thématiques : démographie, développement économique, mobilité et environnement*

Partant d'une série d'indicateurs pour analyser et cartographier les dynamiques socio-spatiales et environnementales à l'œuvre au sein de la Grande Région, le comité scientifique du projet INTERREG SDTGR a réalisé un diagnostic territorial qui a constitué une étude préliminaire à l'élaboration du document stratégique partagé. Dans ce contexte, quatre cahiers thématiques ont été réalisés dans le cadre de l'action 3 du projet (« constituer un socle de connaissances partagées et un langage commun ») avec comme principal objectif l'établissement d'un tableau général du développement territorial en Grande Région pour nourrir les réflexions des acteurs engagés dans la coopération. Ce diagnostic a donc servi de socle de discussion commun pour déterminer dans une démarche de co-construction les enjeux, risques et opportunités du développement spatial futur de la Grande Région.

Un cinquième cahier – Appropriation du diagnostic territorial et formulation d'enjeux transversaux – a fait suite aux quatre cahiers thématiques afin de faciliter la transition vers l'action 4 qui vise à établir une vision stratégique et doter la Grande Région d'un projet d'avenir commun.

Vision prospective transfrontalière pour la Grande Région

En conclusion des travaux précités, une *Vision prospective transfrontalière pour la Grande Région* a été soumise le 16 janvier 2020 pour discussion et validation. Elle fait partie intégrante du SDTGR tel qu'il a été élaboré depuis septembre 2018 par les différents chercheurs et acteurs sous le pilotage du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Les participants ont validé les propositions formulées – finalités et objectifs – dans le document prospectif qui indiquent la direction à prendre à long terme et qui doivent guider leur stratégie collective à l'horizon 2040.

Résolution commune

Aussi, ils ont approuvé une résolution commune à l'attention des Exécutifs du Sommet de la Grande Région qui confirme

- leur volonté de poursuivre une coopération renforcée dans le domaine de l'aménagement du territoire afin de stimuler une démarche collaborative conjointe plus approfondie en vue de proposer des concepts innovants et des mesures concrètes durables en tenant compte de l'internationalité, des interdépendances fonctionnelles et des complémentarités existantes ;
- leur disponibilité à stimuler et à soutenir les diverses coopérations sectorielles dans la Grande Région dont notamment celles qui sous-tendent les cinq finalités structurantes validées en réunion:
 - Une Grande Région plus compétitive et innovante, par ses savoirs et ses complémentarités.
 - Une qualité de vie et un bien-être à la hauteur des transitions (climatiques, écologiques, énergétiques, démographiques, socio-économiques, digitales, alimentaires), visant une véritable cohésion sociale et territoriale.
 - Un marché du travail transfrontalier et partagé, fondé sur des filières communes de formation.

- Un développement métropolitain polycentrique basé sur une mobilité et une connectivité bas-carbone.
 - Un cadre d'orientation et de coordination à long terme qui s'inscrit dans une logique multi-niveaux.
- leur engagement à prendre en compte les logiques des espaces fonctionnels et à décliner la coopération transfrontalière territoriale aux trois niveaux identifiés et validés en réunion :
- au niveau de la coopération de la Grande Région dans son ensemble ;
 - au niveau de l'espace métropolitain central autour du Luxembourg ;
 - dans les territoires transfrontaliers de proximité.

Fichiers joints

- Communiqué de presse en langue allemande : VI. Fachministertagung zur Raumplanung der Großregion „Eine zukunftsweisende grenzüberschreitende Vision für die Großregion“
- Résolution - « Une vision prospective transfrontalière pour la Grande Région »
- Beschluss - „Eine zukunftsweisende grenzüberschreitende Vision für die Großregion“
- Photo de famille
- Deux cartes illustratives (Copyright : SIG-GR):
 - La dimension métropolitaine de la Grande Région
 - Les flux des frontaliers au Luxembourg

Contact(s)

Carlos Guedes
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Département de l'Aménagement du territoire
Adresse électronique : carlos.guedes@mat.etat.lu
Tél. : (+352) 247-86967